



CROBLIQ - SA231

Désinfectant surfaces et mains

Solution désinfectante, non-moussante, sans rinçage (excepté pour les surfaces en contact direct avec les aliments), ni essuyage, sans résidus, élimine les odeurs et la prolifération bactérienne. S'utilise comme désinfectant pour les mains, la bureautique, la téléphonie, l'ensemble des surfaces qui doivent être désinfectées, qui permet la pénétration et l'élimination du biofilm et assure la destruction des différents microbes, germes, bactéries et virus.

Testé sous contrôle dermatologique selon la réglementation en vigueur.
Conforme aux Normes EN1276, EN13697, EN1250, EN13697 et EN14476.
Protection contre le Coronavirus Covid-19.



Mode d'emploi :

S'utilise pur. Application en pulvérisation ou sur une éponge ou une lingette réservée à cette utilisation.
Rincer sur les surfaces devant stocker directement des denrées alimentaires.
Aucun rinçage n'est à prévoir pour les autres cas d'utilisation.

Utilisateurs :

Hygiène hospitalière, cabinets médicaux, cabinets vétérinaires, industrie pharmaceutique, collectivités, cantines, restauration, cuisines, industrie agro-alimentaire, laboratoires de grandes surfaces, salles de découpe, salles de traite, abattoirs, domaine agricole, laiteries, tous les domaines où une désinfection est nécessaire et contrôlée.

Normes :

EN1276 - BACTERICIDE sur les souches Pseudomonas aeruginosa, Escherichiae coli, Staphylococcus aureus, Salmonella (temps de contact 5 min.).
EN13697 - BACTERICIDE Pseudomonas aeruginosa, Escherichia coli, Enterococcus hirae à la concentration de 50%, Staphylococcus aureus (temps de contact 5 min.).
EN1250 - FONGICIDE sur les souches Candida albicans, Aspergillus niger (temps de contact 15 min.).
EN13697 - FONGICIDE sur les souches Candida albicans, Aspergillus brasiliensis (temps de contact 15 min.).
EN14476 - VIRUCIDE sur la souche Influenza virus type A H1N1 (temps de contact 30 sec.).

Règlementation :

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
Substance active biocide : Ethanol (CAS 64-17-5) 56% m/m. TP1, TP2, TP4.
Danger. Respecter les précautions d'emploi.
Conforme au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations. Consulter la FDS sur demande.
DANGER. H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.



Les renseignements contenus dans cette fiche ont pour but de vous conseiller rendant compte notamment d'essais effectués avec un souci constant d'objectivité mais sans aucun engagement de notre part.